Empowered lives.
Resilient nations.

# VNU Genre et groupes vulnérables

**Préambule:**

Le PNUD - Programme VNU de Talent pour les Jeunes Professionnels Handicapés cherche à : 1) améliorer l'employabilité et les perspectives de carrière des jeunes professionnels en situation de handicap grâce à une expérience de travail dans les bureaux du PNUD ; et 2) constituer une réserve de talents de professionnels en situation de handicap qualifiés qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux national et mondial.

Le Programme des talents est mis en œuvre par le biais de la modalité du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU). Le programme VNU est l'organisation des Nations Unies qui promeut le volontariat pour soutenir la paix et le développement dans le monde entier. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il bénéficie à la fois à la société dans son ensemble et au volontaire individuel. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en plaidant pour le volontariat à l'échelle mondiale, encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans les programmes de développement et mobilisant des volontaires.

Dans toutes les missions, les VNU promeuvent le volontariat par leur action et leur conduite. S'engager dans une activité de volontariat peut enrichir efficacement et positivement leur compréhension des réalités locales et sociales, tout en créant un pont entre eux et les personnes de leur communauté d'accueil. Cela rendra le temps qu'ils passent en tant que VNU encore plus gratifiant et productif.

1. **Type d'affectation:** **VNU international**
2. **Type de lieu d'affectation:** **Lieu d'affectation familial**
3. **Titre de l'affectation:** **VNU Genre et groupes vulnérables**
4. **Lieu d'affectation, pays:** **Dakar, Sénégal**
5. **Durée (mois):** **24**
6. **Date prévue de début:** **1er janvier 2020**
7. **Organisme d'accueil/Institut d'accueil:** **PNUD**
8. **Contexte organisationnel/projet:**

Le siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) est à Genève. Il fait partie du Secrétariat des Nations Unies. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme est le principal responsable des droits de l'homme au sein des Nations Unies.

La mission du HCDH est d'œuvrer à la protection de tous les droits de l'homme pour tous, de contribuer à donner aux individus les moyens d'exercer leurs droits et d'aider les responsables de la défense de ces droits à en assurer l'application.

Dans l'accomplissement de sa mission, le HCDH :

- Donne la priorité aux violations des droits de l'homme les plus urgentes, tant critiques que récurrentes, en particulier celles qui mettent immédiatement la vie en danger;
- Se concentre sur les personnes en danger et vulnérables sur de multiples plans;
- Accorde une attention égale à la réalisation des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, y compris le droit au développement;
- Mesure l'impact de ses travaux par les bienfaits substantiels qu'ils procurent aux individus dans le monde entier.

Sur le plan opérationnel, le HCDH travaille avec les gouvernements, les assemblées législatives, les tribunaux, les institutions nationales, la société civile, les organisations régionales et internationales et le système des Nations Unies pour développer et renforcer les capacités, en particulier au niveau national, pour la protection des droits de la personne conformément aux normes internationales.

Sur le plan institutionnel, le HCDH est déterminé à renforcer le programme des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et à lui fournir un appui de la plus haute qualité. Le HCDH travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'ONU pour faire en sorte que les droits de l'homme constituent le fondement du travail des Nations Unies.

Le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Afrique de l'Ouest est la principale institution des Nations Unies chargée de la protection et de la promotion des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest. En activité depuis septembre 2008, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest est basé à Dakar, au Sénégal, et couvre la Mauritanie en plus des 15 pays de l'espace CEDEAO, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Afrique de l'Ouest est composé d'environ 25 personnes, dont la plupart se trouvent à Dakar. Parmi eux, les questions relatives à l'égalité des sexes sont coordonnées par une Conseillère régionale pour le genre.

Sous la supervision directe de la Conseillère régionale et sous la direction générale du Représentant, le/la VNU Genre et groupes vulnérables appuiera les activités du Bureau relatives à

l'approfondissement de la compréhension de la dynamique du genre et d'autres groupes vulnérables dans la sous-région ainsi que les programmes de coopération technique en rapport avec ces groupes.

**9. Description des tâches:**

Le/la VNU Genre et groupe vulnérable entreprendra les tâches suivantes:

- Soutenir les activités du Bureau relatives à la promotion et à la protection des droits des femmes et d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap et les LGBTI en analysant, en particulier, les causes profondes de ces vulnérabilités et en promouvant une approche holistique des réponses apportées;
- Soutenir l'analyse et les efforts visant à aborder les préoccupations relatives aux droits de l'homme sous l'angle des nombreuses identités croisées qui façonnent les expériences des personnes, y compris la discrimination fondée sur le genre.;
- Contribuer à la préparation de notes d'information, de déclarations et de rapports sur des questions liées au genre ou à d'autres groupes vulnérables;
- Soutenir les efforts du Bureau pour communiquer sur les défis liés au genre que rencontrent les autres groupes vulnérables et pour mettre en évidence le travail effectué pour y faire face;
- Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action genre et diversité du HCDH

En outre, les participants au Programme des Talents sont tenus de:

- Renforcer leurs connaissances sur les ODD et le système des Nations Unies pour le développement;
- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat en lisant les publications pertinentes des VNU et de sources extérieures et prendre prendre activement part aux activités des VNU (par exemple dans les événements qui marquent la Journée internationale des volontaires);
- Contribuer à des articles/rédactions sur les expériences sur le terrain et les soumettre pour les publications/ sites Internet, les bulletins d'information, les communiqués de presse, etc. du PNUD et du programme VNU;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation du volontariat en ligne, ou encourager les personnes et organisations locales concernées à utiliser le service Volontariat en Ligne du programme VNU chaque fois que cela est techniquement possible.

**10. Résultats/rendements attendus:**

- Une compréhension approfondie des questions liées au genre et aux autres groupes vulnérables;
- Une compréhension pratique de la manière dont l'ONU et en particulier le HCDH travaillent sur le terrain;
- Une plus grande expérience dans l'élaboration et l'exécution de projets de coopération technique.

**11. Qualifications/exigences (y compris les compétences, valeurs et aptitudes) :**

Pour être éligible au **Programme de Talent PNUD-VNU pour les Jeunes Professionnels Handicapés**, les candidats doivent:

- Ne pas être âgé de plus de 35 ans;
- Être une personne vivant avec un handicap physique ou sensoriel (auditif ou visuel).

L'expérience de travail sera un avantage mais non une exigence.

**A) Qualifications, aptitudes, expérience:**

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, ou être inscrit à une maîtrise, en droit, en sciences politiques, en sciences sociales ou dans un autre domaine connexe ou à un domaine lié aux domaines d'activité du PNUD;
- Intérêt pour l'ONU et capacité d'adaptation à un environnement multiculturel;
- Un engagement ferme à travailler pour le développement durable et les droits de l'homme
- Au moins deux ans d'expérience dans le domaine des droits de la personne ou dans un autre domaine connexe
- Une expérience professionnelle au sein du système des Nations Unies ou en Afrique serait un atout

**Langue(s)** : Excellente maîtrise de l'anglais et du français écrit, au besoin. La connaissance d'autres langues de l'ONU serait un avantage.

**Permis de conduire requis :** Non

**Compétences en informatique :** Suite Office (Excel, PPT, Word)

**B) Compétences et valeurs:**

- L'intégrité : Initiative personnelle et capacité de s'approprier ; volonté d'accepter de larges responsabilités et capacité de travailler de façon indépendante selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discrétion, d'impartialité et de neutralité ; capacité de gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle ; réceptivité et orientation vers le client.
- Imputabilité : maturité et responsabilité ; capacité de fonctionner en conformité avec les règles et règlements de l'organisation.
- Engagement envers l'apprentissage continu : initiative et volonté d'acquérir de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine d'expertise ; capacité de s'adapter aux changements dans le milieu de travail.
- Planification et organisation : compétences efficaces en matière d'organisation et de résolution de problèmes et capacité à gérer le travail de manière efficace et dans les délais impartis ; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et surveiller son propre travail ; capacité à travailler sous pression, avec des délais conflictuels, et à gérer de multiples projets/activités simultanés.
- Travail d'équipe et respect de la diversité : capacité de fonctionner efficacement au-delà des limites organisationnelles ; capacité d'établir et de maintenir des partenariats efficaces et des re-

lations de travail harmonieuses dans un environnement multiculturel et multiethnique avec sensibilité et respect de la diversité et des genres.

- Communication : compétences interpersonnelles démontrées ; bonne aptitude à communiquer, notamment avec le personnel national et international, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers ; capacité à garder son sang-froid et à rester utile mais objectif, sans manifester d'intérêt personnel.
- Un véritable engagement envers les principes de l'engagement volontaire, qui comprend la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; et un engagement envers les valeurs fondamentales des Nations Unies.

**12. Conditions de vie:**

L'affectation aura lieu dans la capitale du pays, Dakar, un lieu d'affectation pour les familles (catégorie de difficulté A) avec des missions éventuelles dans la région. Dakar est une ville où il fait bon vivre. Les conditions de vie à Dakar sont bonnes et le climat social est calme. Le Sénégal est un pays ouvert qui jouit d'une stabilité sociale résultant du bon fonctionnement des institutions de l'État. Le Sénégal est également doté d'un bon niveau d'infrastructure (ex. routes) mais la distribution de l'eau et de l'électricité peut être volatile à Dakar et dans d'autres villes du pays, ce qui oblige de nombreux fonctionnaires à utiliser des génératrices.

Le Sénégal est également une destination touristique populaire. L'accueil et l'hospitalité spontanée des Sénégalais sont parmi les principales caractéristiques de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le pays se situe à un niveau de Sécurité 2, ce qui correspond à "Bas", à l'exception de la région naturelle de la Casamance (régions administratives de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) où les actes de banditisme sont souvent signalés et où la présence d'éléments du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) et de munitions non explosées (UXO) est également signalée. Tout le personnel des Nations Unies doit se conformer scrupuleusement aux procédures et recommandations de l'UNDSS lors de son affectation au Sénégal.

Les vols et les cambriolages sont les principaux incidents contre le personnel de l'ONU.

Il n'y a pas de programme de repos et de récupération au Sénégal. L'accès aux services de santé à Dakar est bon. Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire et les cartes de vaccination doivent être présentées à l'entrée. Les vaccinations contre la méningite à méningocoques et les hépatites A et B sont également recommandées. Les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies mais il est recommandé d'apporter des médicaments spécifiques sur ordonnance.

Selon les estimations officielles de l'ANSD/RGPHAE 2013, la population de la région métropolitaine de Dakar atteint plus de 3,1 millions de personnes. La population totale du Sénégal est de 13.508.715 habitants (ANSD 2013). Le Sénégal est situé sur l'axe UTC/ GMT. Le Sénégal a un climat chaud et des journées ensoleillées tout au long de l'année qui en font un lieu d'affectation confortable. Les températures en journée sont en moyenne de l'ordre de 30°C. La saison des pluies se situe dans l'été/automne de l'hémisphère nord.

La monnaie utilisée au Sénégal est le Franc CFA (XOF). Le taux de change moyen est de 1 Euro = 621.920 XOF et 1 USD = 595 XOF

De nombreux hôtels, restaurants et grandes entreprises au Sénégal acceptent les principales cartes de crédit internationales (Visa, MasterCard, American Express, etc.). Il est également possible de retirer des espèces aux guichets automatiques de toutes les grandes villes.

Les possibilités d'hébergement sont en général bonnes et le choix est large. Il est possible de louer des logements non meublés et meublés de 450 à 2000 USD. Les VNU peuvent également co-louer et partager des logements privés, qui doivent être conformes aux normes minimales de sécurité résidentielle (MORSS).

Le transport en ville peut être facilement organisé par les taxis locaux.

Pour entrer au Sénégal, un passeport valide est requis. Les ressortissants de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) n'ont pas besoin de visa d'entrée. Les ressortissants des autres pays peuvent avoir besoin d'un visa d'entrée ou d'un visa de long séjour. Ils doivent s'adresser à la représentation sénégalaise la plus proche. Les ambassades et consulats sénégalais dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et dans d'autres parties du monde délivrent des visas avant le voyage.

L'unité de terrain du programme VNU peut fournir une assistance pour la réservation d'un logement temporaire pour les premières nuits.

Le bureau du HCDH à Dakar est partiellement accessible aux personnes présentant un handicap physique, l'entrée principale et plusieurs bureaux étant accessibles en fauteuil roulant.

**13. Aménagements raisonnables**

Le système des Nations Unies s'est engagé à créer un lieu de travail inclusif et à prendre les mesures appropriées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux possibilités d'emploi et de bénéficier à égalité des possibilités liées à l'emploi en fournissant des aménagements raisonnables. Dans ce contexte, on entend par " aménagement raisonnable " les modifications et ajustements nécessaires et appropriés n'imposant pas de charge disproportionnée ou indue apportés, en fonction des besoins dans une situation donnée, pour assurer aux personnes handicapées la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales[1].

Si les candidats ont besoin de dispositions raisonnables pour faciliter leur entretien et leur évaluation au cours du processus de recrutement et de sélection, veuillez en faire la demande dans votre dossier de candidature.

[1] Convention relative aux droits des personnes handicapés, Article 2